



Conseil économique et social

Distr. générale
13 février 2012
Français
Original : espagnol

Commission de la population et du développement

Quarante-cinquième session

23-27 avril 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Débat général consacré à l'expérience des pays

dans le domaine de la population :

les adolescents et les jeunes

Déclaration présentée par Misión Mujer, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.9/2012/2.



Déclaration

Dix propositions visant à améliorer les politiques publiques de prévention des risques chez les adolescents et à promouvoir les investissements dans ce domaine

L'adolescence, une des étapes les plus complexes mais aussi les plus fascinantes de la vie humaine, est une période de transformations et de vulnérabilité, riche de potentialités; c'est le moment où tout à la fois se produisent des changements physiques et émotionnels, où commence la quête d'indépendance et d'identité, où se nouent les relations hors du noyau familial, le moment où les adolescents commencent à comprendre et à vivre leur sexualité et où ils s'inquiètent de leur intégration dans le monde du travail. L'adolescent (entre 12 et 19 ans) rompt avec ses certitudes, ses comportements et ses valeurs d'enfant, et commence à se bâtir un nouveau monde qui n'appartient qu'à lui. Pour ce faire, il a encore besoin de soutien : celui de sa famille, de l'école et de la société, car l'adolescence est encore une phase d'apprentissage.

En parlant d'adolescents, nous parlons de femmes et d'hommes qui ont des besoins particuliers, et ces besoins doivent être satisfaits afin de parvenir à constituer un capital humain qui pourra fructifier aussi bien au niveau de la personne, de la famille et de la communauté qu'au niveau du pays, en permettant un développement économique durable et un engagement social et idéologique de ces personnes en vue de la transformation de leur environnement. Or, l'adolescence, étape intermédiaire entre l'enfance et la jeunesse, pâtit d'un déficit de politiques qui lui soient explicitement et exclusivement dédiées.

La protection des droits fondamentaux de l'adolescent est liée au respect de sa dignité en tant que personne et de sa capacité à participer à l'amélioration de la société dans laquelle il vit. La recherche en sciences sociales a prouvé qu'il existe une relation étroite entre l'accès à la santé et à l'éducation et la croissance économique d'un pays. Investir dans le capital humain pour améliorer l'accès aux services de santé préventive et à une éducation de qualité qui s'adresse à tous amène à avoir une population adolescente plus capable, plus productive et dotée d'un plus grand potentiel de développement économique et social. Ce type de mesure contribue à réduire le coût social des mesures palliatives (centres de réinsertion sociale, coûts liés à la santé maternelle et infantile et aux accoutumances, manque de productivité au travail, entre autres choses) et permet également de faire reculer la pauvreté et les inégalités.

Dans cette perspective, Misión Mujer fait 10 propositions visant à améliorer les politiques publiques de prévention des risques chez les adolescents et à promouvoir les investissements dans ce domaine :

- Véhiculer une vision positive de l'adolescent fondée sur la Convention relative aux droits de l'enfant, qui reconnaisse en lui une personne digne et le capital humain du pays. En finir avec l'image de pathologie psychologique et antisociale que l'on a de l'adolescence et la remplacer par une vision qui comprenne, soutienne et stimule l'adolescent, en relayant des expériences couronnées de succès dont les protagonistes sont des adolescents;
- Inciter et aider les adolescents à construire un projet de vie conforme à leurs aspirations, à leurs besoins et à leur situation, en mettant à leur disposition des

structures d'études, de santé, de formation au travail, de développement culturel et social qui leur permettront d'améliorer leur qualité de vie et de mieux s'engager dans la société;

- Reconnaître l'importance de la participation des adolescents aux divers processus sociaux, en les impliquant dans l'élaboration, le suivi, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques qui les concernent; favoriser leur autonomisation en leur permettant de participer activement à des actions en faveur de l'écologie et du progrès social, aux décisions juridiques qui les concernent, à la vie démocratique du pays, à la vie scolaire, dans le cadre des conseils et assemblées d'élèves mais aussi des espaces culturels et sportifs, et enfin aux activités des organisations de la société civile et des associations de bénévoles;
- Promouvoir une liberté responsable, en reconnaissant que l'adolescence est un processus ascendant qui mène à l'interdépendance et à l'autonomie, et apprendre aux adolescents à user de leur liberté de façon responsable, en leur faisant prendre conscience des conséquences de leurs actes et en les amenant à s'engager à respecter la liberté d'autrui;
- Faire de la conception et de la mise en œuvre de programmes de prévention des risques psychosociaux chez les adolescents fondés sur les « Compétences pour la vie » une priorité : l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) elle-même suggère que ce type de programmes peut aider à promouvoir la santé et une prise en charge responsable de soi-même, et à prévenir les problèmes psychosociaux (violence, dépendance, activité sexuelle précoce, grossesses chez les adolescentes, notamment). Ces programmes favorisent également la participation des adolescents à la vie de la société, leur insertion dans la communauté, la recherche d'une éducation de qualité et un développement humain durable;
- Promouvoir le soutien à la famille et à l'école, espaces de protection et de développement indispensables aux adolescents. Il ressort de nombreuses études sur les facteurs qui protègent les adolescents à risque (sexualité précoce, violence et toxicomanie) que ceux qui sont issus de cellules familiales désintégrées sont plus exposés à ces dangers : il est donc urgent de prendre des mesures visant à protéger la famille, qui est un élément protecteur. L'école est elle aussi un milieu propre à protéger et à favoriser la croissance des adolescents; elle apprend à l'élève à se connaître, se comprendre, se dépasser et acquérir les compétences nécessaires à son entrée prochaine dans le monde du travail;
- Mobiliser, dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques et d'une action coordonnée en faveur des adolescents et des adolescentes non seulement des professionnels et des spécialistes, mais aussi des personnes s'intéressant au développement intégral et à la socialisation des jeunes dans chaque communauté. Pour améliorer l'efficacité de ces programmes, il est essentiel de mettre en place des réseaux de protection des adolescents, au sein desquels les familles, les écoles, les organisations de la société civile, les commerces, les autorités et toute personne se trouvant d'une façon ou d'une autre en rapport avec les adolescents, collaborent à un projet visant à réduire les risques auxquels sont souvent exposés les adolescents;

- Planifier les stratégies destinées à protéger la santé sexuelle et procréative des adolescents, en mettant l'accent sur la principale recommandation : retarder les premiers rapports sexuels, étant donné qu'à cet âge, la sexualité est considérée comme un comportement à risque en matière de santé publique (recommandation formulée par les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis et par l'OMS), car les préservatifs diminuent mais n'annulent pas le risque de contracter une infection. À cet égard, il faut également souligner qu'il importe de mener de nouvelles recherches sur la sexualisation des adolescents et adolescentes dans leur milieu social et de sensibiliser à ce phénomène qui a des conséquences négatives sur le plan émotionnel et psychologique : il a pour effet de diminuer les capacités cognitives et la productivité à l'école; il nuit à l'établissement de relations saines en favorisant la violence, notamment à l'égard des femmes, outre qu'il renforce des stéréotypes qui ne favorisent pas l'estime de soi et peuvent notamment amener à la dépression;
- Accorder une attention toute particulière à la question de la santé mentale des adolescents; en effet, ils sont aujourd'hui très demandeurs d'espaces dans lesquels ils puissent être écoutés et recevoir un soutien psychologique, comme c'est le cas dans le cadre du Programme Axios; si une pathologie grave est détectée, ils peuvent alors être aiguillés vers les services compétents. L'offre étant réduite, il serait bon d'investir dans la remise en service ou, le cas échéant, la création de cabinets psychopédagogiques dans chaque école, au niveau de la municipalité, de la province ou de l'État, afin d'augmenter le taux de couverture de la population;
- Consacrer des ressources significatives au lancement, à la construction et au fonctionnement d'espaces et d'activités liées au sport, à la culture, à l'art, aux loisirs ou aux ateliers de production, fondés sur des modèles durables par des cotisations modérées ou leur exemption aux fins de favoriser leur création, et réduire ainsi efficacement les risques psychosociaux auxquels sont exposés les adolescents.